

Du 17 au 21 juillet 2024

Étang de Bernot (18)

La FFPS CARPE et PLANETEFISHING58 ont le plaisir de vous accueillir à l'étang de Bernot (18) pour participer à la 3^{ème} division zone 10 du championnat de France 2024
Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.

mardi 16 juillet 2024

A partir de 10h : accueil du staff d'organisation, des arbitres et commissaires
11h à 17h : installation du PC et balisage des postes

mardi 16 juillet 2024

accueil des compétiteurs dès 16h

17h00 – 19h30 : lancer de précision des 2 manches sur site de l'étang

présence obligatoire d'au moins 1 membre de chaque équipe



mercredi 17 juillet 2024

07h00 à 8h00 : accueil et choix de poste
1^{ère} manche

10h00 : début 1^{ère} manche

pêche : amorçage libre jusqu'à 19h00
classement provisoire dans la soirée



jeudi 18 juillet 2024

amorçage libre : 08h00 à 19h00

10h00 : classement provisoire

classement provisoire dans la soirée

vendredi 19 juillet 2024

Amorçage libre : 08h00

10h00 : fin 1^{ère} manche

11h00 : buffet et annonce des résultats de la 1^{ère} manche

12h30 : choix de poste 2^{ème} manche

14h30 : début 2^{ème} manche

pêche : amorçage libre jusqu'à 19h00
classement provisoire dans la soirée



samedi 20 juillet 2024

amorçage libre : 08h00 à 19h00

10h00 : classement provisoire

classement provisoire dans la soirée



dimanche 21 juillet 2024

Amorçage libre à 08h00

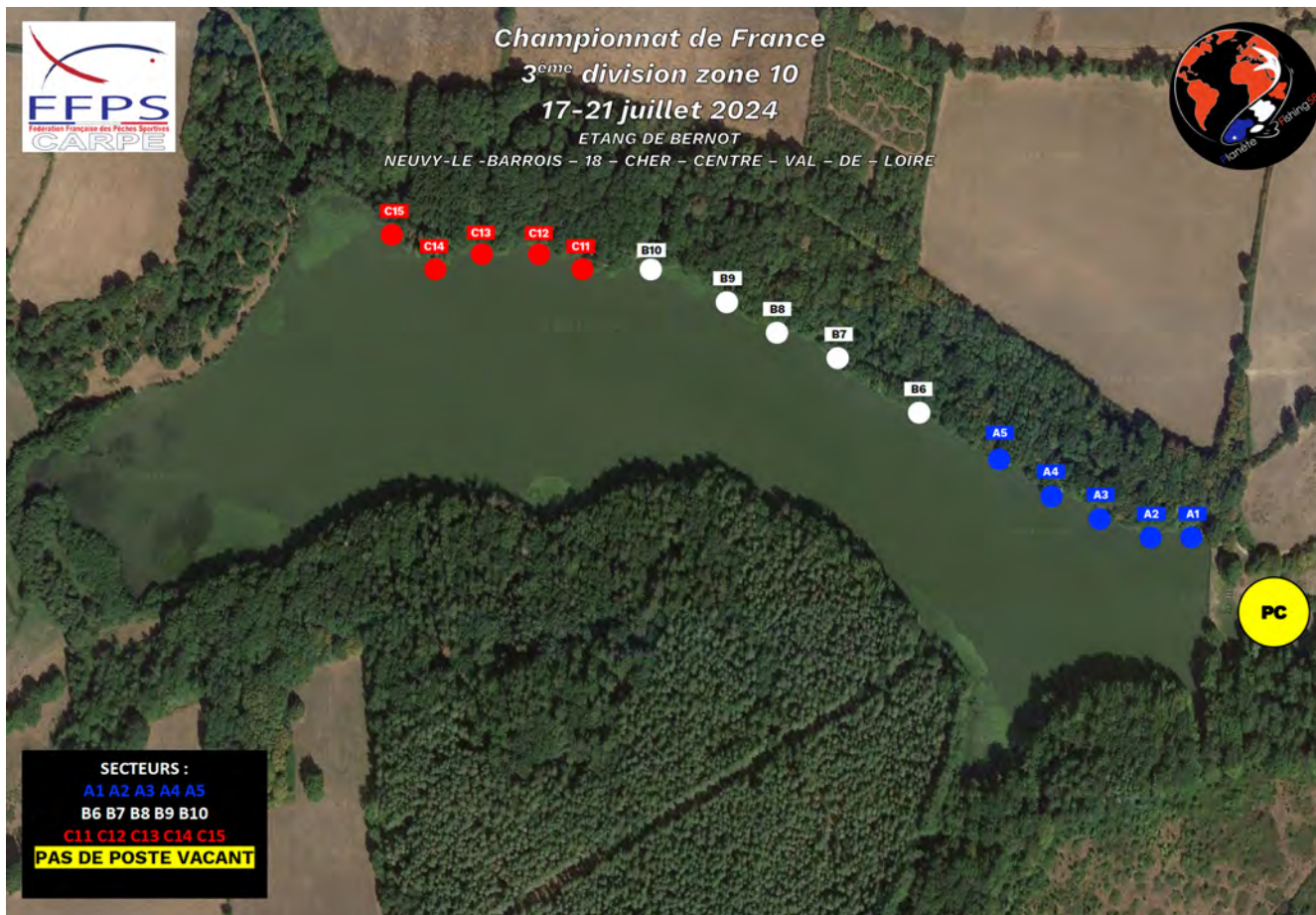
14h30 : fin 2^{ème} manche

15h30 : annonce des résultats de la 2^{ème} manche

Proclamation des résultats et annonce des équipes montantes en 2^{ème} division du championnat de France 2024

remise des trophées et vin d'honneur

Situé sur la commune de Neuvy le barrois (18), Bernot est un véritable écrin de verdure.
Situé au cœur d'un massif boisé, il saura vous plaire. Son cheptel est incroyable.
Les enduros qui s'y déroulent, affichent d'énormes scores de pesées.
Accès : 46°51'15"N - 3°02'41"E



Infos complémentaires

- carte de pêche fédérale non obligatoire
- application du règlement sportif FFPS (disponible sur <http://www.ffps-carpe.fr>)
- licence FFPS 2024 obligatoire
- l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de départ de chaque manche

Règlement du plan d'eau

- **Tresse interdite corps de ligne et bas de ligne**
- **Hameçons sans ardillons**
- **15 sacs de conservation conseillés (10 obligatoires)**
- **Feux interdit**

POINT COMPETITION

- **Afin de d'être le plus équitable possible, le découpage des secteurs sera à parts égales, soit : 3 secteurs de 5 postes chacun. IL N'Y AURA DONC PAS DE POSTE VACANT**
- Les prises pouvant s'enchaîner à un rythme soutenu, chaque secteur disposera d'un binôme de commissaires sédentaires. Il vous faudra cependant prévoir assez de sacs de conservation (10 minimum conformément au règlement FFPS) flottants ou coulants. Si possible, prévoyez 2 bassines par poste pour accélérer le rythme des pesées. Munissez-vous aussi d'un trépied de pesée si possible.

LANCER DE PRECISION

Les lancers des 2 manches se dérouleront le mardi soir. Il y aura 1 distance (tirée au sort) pour chaque manche et le piquet sera orienté différemment d'une session à l'autre. Les résultats seront connus avant chaque choix de poste.

POINT GENERAL

- Soirée du mardi 16 juillet : barbecue / buvette (à la charge de chaque compétiteur)
- Biwyland aux abords de l'étang
- Repas de coupure (vendredi midi) offert
- Tombola au profit du club
- Prévoir des pinces arrache-tiques